

Parler du vieillissement, c'est s'interroger sur le parcours des personnes mais également sur l'évolution des territoires. Processus et flux sont au cœur des réflexions sur le vieillissement tant dans les politiques d'aménagement que dans les politiques d'accompagnement social des personnes. Le projet urbain doit désormais intégrer la question du vieillissement et se nourrir des connaissances du secteur social sur les populations âgées. De la même manière, les politiques sanitaires et sociales doivent tenir compte de problématiques telles que la mobilité ou l'accessibilité qui relèvent des politiques d'aménagement de l'espace.

- Comment analyser les impacts territorial, sociologique, économique induits par ces mutations démographiques ?
- Quelles priorités établir en matière de services locaux d'accompagnement des personnes ou d'affectation des sols pour anticiper les effets du vieillissement ?
- En quoi la vieillesse peut-elle être source de richesses ?
- Un nouveau regard sur le vieillissement est-il possible ?
- Comment le politique peut-il se saisir de cette évolution ?
- Comment passer d'une politique de la vieillesse à une politique du vieillissement ?

Ce colloque abordera ces différentes problématiques ainsi que les réponses existantes ou à construire dans le cadre des politiques des collectivités territoriales. Il favorisera la rencontre des agents des collectivités relevant des deux cultures professionnelles (social et aménagement) dans la perspective de développer leur capacité à travailler ensemble. Il s'agit d'un enjeu fondamental pour permettre l'émergence de politiques publiques adaptées à cette nouvelle donne « sociétale » et « territoriale » : donner aux personnes âgées toute leur place pour un projet de société plus durable.

Programme Colloque national

Colloque national Investir dans la vieillesse : un enjeu de développement pour les territoires ?

1^{er} et 2 avril 2010
ENACT d'Angers

Contacts

Marie Tavernier

marie.tavernier@cnfpt.fr

Tél : 02 41 22 41 26

Nathalie Robichon

nathalie.robichon@cnfpt.fr

Tél : 02 41 22 41 36

Sandie Cahier

sandie.cahier@cnfpt.fr

Tél : 02 41 22 41 41

Lieu du colloque

ENACT

Rue du Nid de Pie

BP 62020 - 49016 Angers cedex

Tél : 02 41 22 41 22 - Fax : 02 41 22 41 78

Prise en charge financière

L'inscription au colloque comprend la participation aux deux jours et les déjeuners.

L'hébergement, les frais de déplacement, les dîners restent à la charge des participants.

Pour les élus et les personnes extérieures à la fonction publique territoriale, le coût de la formation est de 63,50 euros par jour (incluant frais pédagogiques et déjeuners).

Une convention financière sera passée entre l'ENACT et l'employeur.

Inscriptions

www.enact-angers.cnfpt.fr

Le programme complet sera disponible fin février 2010



Centre National de la Fonction Publique Territoriale

ENACT d'Angers

Rue du Nid de Pie

BP 62020 - 49016 Angers cedex

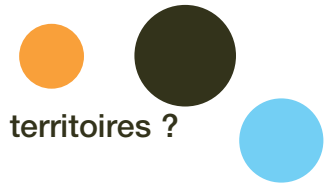




Colloque national

Investir dans la vieillesse : un enjeu de développement pour les territoires ?

1^{er} et 2 avril 2010 - ENACT d'Angers



Jeudi 1^{er} avril

10h00 - 10h30 **Ouverture**

10h30 - 11h30 **Le vieillissement : de quoi parle-t-on ?**

Le vieillissement est un processus anthropologique universel qui ne renvoie pas à une catégorie d'âge mais à des processus.

Comment mieux comprendre la perception française du vieillissement et les dynamiques du phénomène ? Quel est l'enjeu de la connaissance pour mieux l'apprécier ?

11h30 - 12h30 **Le vieillissement : un enjeu pour le développement durable des territoires ?**

Le vieillissement recouvre une réelle complexité pour l'action publique locale. La diversité des champs impactés nécessite, pour une approche globale du vieillissement, la transversalité des pratiques.

Comment se saisir de la question pour investir réellement dans le vieillissement ? Et que signifie « investir » dans le vieillissement ?

12h30 **Déjeuner**

14h00 - 15h30 **Les territoires sont-ils égaux face au vieillissement ?**

Les séniors ne sont pas tous les mêmes partout et les territoires ne vieillissent pas tous pareils. Ce constat vient briser de nombreuses représentations.

Quelle connaissance avons-nous du phénomène sur les territoires ? Quels sont les impacts de la présence des personnes âgées ? Quels sont les déterminants de l'attractivité résidentielle de certains territoires ?

15h45 - 17h30 **Le vieillissement : bonne ou mauvaise nouvelle économique ?**

Le vieillissement est souvent perçu comme un élément défavorable au développement économique local. Pourtant, certains territoires vivent en partie des ressources des personnes âgées.

Quelles sont les perspectives autour des enjeux économiques du vieillissement ? Est-ce que « cheveux gris » signifie toujours « croissance molle » ? Quelles opportunités en termes d'habitat-logement sont à saisir par les territoires ?

18h30 - 19h30 **Conférence sur des expériences étrangères**
(sous réserve)

Vendredi 2 avril

9h00 - 10h00 **Des politiques de la vieillesse à une politique du vieillissement : un nécessaire changement de paradigme**

La prise en compte par les politiques publiques du phénomène du vieillissement est presque toujours le fait de politiques sectorielles.

Quelles difficultés rencontrent les politiques publiques pour répondre de manière adaptée aux enjeux du vieillissement ? Quel contenu donner à une véritable politique territoriale du vieillissement ? Comment garantir la citoyenneté sociale et politique de la personne vieillissante ?

10h00 - 12h00 **Le vieillissement : d'une vision catégorielle à une approche articulée**

Pour construire une politique du vieillissement, il faut s'interroger au préalable sur la définition des territoires de compétences.

Y a-t-il une cohérence entre l'action des différentes institutions et professionnels impliqués ? Articulation territoriale et institutionnelle, approche intersectorielle et interdisciplinaire : comment organiser le travail en amont ?

12h00 **Déjeuner**

14h00 - 15h30 **Le vieillissement : une opportunité pour des projets innovants**

La construction d'une politique territoriale du vieillissement ouvre la porte à l'émergence de projets innovants. Les documents de planification et de programmation s'emparent progressivement de cette question.

À quels nouveaux projets peut mener un travail partenarial entre les différents services concernés ? De quelles observations de la population disposent les territoires pour bâtir des projets répondant au mieux aux besoins ?

15h30 - 16h30 **Table ronde conclusive : quelles perspectives pour les acteurs institutionnels et professionnels du vieillissement ?**

